

EXAMEN DE LA POLITIQUE NATIONALE DU TOURISME DU JAPON - CONCLUSIONS

Le tourisme a commencé à prendre son essor au Japon au début des années 1960 dans le sillage de la croissance économique rapide que connaissaient les pays d'Asie. Ce pays insulaire ne manque pas d'atouts naturels et possède un riche patrimoine historique. Pour les Japonais eux-mêmes, le tourisme est essentiellement une occasion de se déplacer en famille. Les voyages touristiques vers les villes et les centres de congrès se sont beaucoup développés ces dernières années. La contribution du tourisme à l'économie nationale est égale à celle des grandes industries comme l'industrie automobile et a sur l'emploi d'excellentes retombées. Le rapport entre la consommation touristique des visiteurs étrangers à la consommation touristique totale reste très faible par comparaison à ce qu'elle est dans d'autres pays.

En 2000, la part de l'industrie touristique dans le PIB s'est élevée à environ 2.2 %. En 2001, les recettes provenant des voyageurs étrangers ont atteint au total USD5.6 milliards. Le Japon se place au quatrième rang dans le monde pour ce qui concerne les dépenses en voyages à l'étranger, lesquelles s'élèvent à USD34.4 milliards. En 2001, le nombre de visiteurs entrés au Japon a atteint 4.77 millions (0.3 % de plus que l'année précédente) tandis que le nombre de Japonais se rendant à l'étranger a chuté de 9 %, à 16.2 millions, suite aux attaques terroristes perpétrées aux États-Unis.

Le déséquilibre entre les entrées et les sorties de touristes au Japon nuit à la bonne santé du tourisme japonais. C'est dans ce contexte que le Comité du tourisme de l'OCDE a procédé à un examen de la politique, des programmes et des moyens du tourisme au Japon le 11 juillet 2002.

S'agissant des nouvelles orientations de la politique touristique et des réformes mises en œuvre ces dernières années au Japon, le Comité du tourisme a noté ce qui suit :

- **La création en janvier 2001 du Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et des transports (MLIT)** dont relève la politique du tourisme. Cette structure tend à renforcer les liens entre la politique du tourisme et celles qui concernent les infrastructures, le développement régional et les transports, ainsi qu'à faire de la politique du tourisme une politique économique ayant vocation à stimuler la croissance, privilégiant les loisirs et les divertissements. Le gouvernement accorde davantage d'attention au tourisme, industrie clé dans l'économie nationale, dont il considère qu'elle contribue au développement régional et à la compréhension mutuelle.
- **Un projet de réforme de l'Office national du tourisme japonais (JNTO)** en 2003, transformé en « établissement administratif indépendant » ; ce changement de statut s'accompagnera d'autres réformes visant à accroître la transparence de la gestion, l'efficacité administrative et le contrôle des performances. Le JNTO (voir www.jnto.go.jp) est un établissement entièrement public. D'importantes économies budgétaires devraient résulter de cette réforme.
- **L'adoption d'une nouvelle perspective de développement régional** – le programme de développement local reposant sur le tourisme devrait être pour les localités touristiques un moyen de mettre en place une politique touristique durable permettant à la collectivité d'être le principal acteur de la promotion du tourisme. Ce dispositif vise à redynamiser les produits touristiques et à lutter contre la dégradation progressive des ressources.

- **Des effets notables pour accroître le nombre de jours consécutifs de congé** et faire qu'une « mutation structurelle du mode de vie japonais » intervienne. Le tourisme peut contribuer à la stabilité sociale et donner aux gens une nouvelle attitude face à la vie, en interaction avec le milieu naturel et l'environnement humain. En 2001, les Japonais ont pris pour voyager quelque neuf jours de congé en moyenne. Ce programme peut améliorer la qualité de la vie des Japonais et relancer l'économie grâce à la hausse de la consommation individuelle.

Le Comité du tourisme a néanmoins constaté qu'un certain nombre de problèmes perduraient et que les réformes devaient être poursuivies, voire parfois amplifiées. Le Comité du tourisme invite le Japon à :

- Poursuivre ses efforts en vue d'améliorer la structure et la qualité des services et produits touristiques et de les adapter au nouvel environnement marqué par la concurrence.
- **Engager de nouveaux efforts de recherche-développement** en créant par exemple un compte satellite du tourisme japonais, des indicateurs du tourisme durable ou des prévisions touristiques. Ces outils fourniraient des indications très précieuses qui permettraient d'orienter le développement du tourisme et d'en assurer la durabilité en cette époque où le gouvernement est soucieux d'accroître sensiblement les flux touristiques dans le pays (aussi bien intérieurs qu'en provenance de l'étranger).
- Entreprendre, le moment venu, une **évaluation approfondie de la mise en œuvre du programme de développement local reposant sur le tourisme** afin de faire connaître les enseignements qui en ont été tirés et de pouvoir prolonger l'initiative.
- **Accentuer son action de développement de partenariats entre le public et le privé** dans le domaine du développement de la politique touristique et de la commercialisation des produits touristiques, par exemple dans le contexte de la réforme du JNTO. Ces partenariats privés-publics garantiraient que toutes les mesures et actions engagées par les autorités publiques sont conformes aux lois du marché.